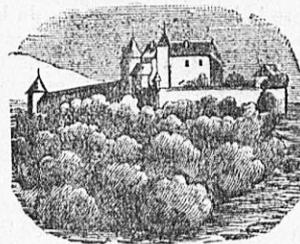




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 2 50
 ... 6 mois, 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 3 —
 ... 6 mois, 2 50 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 c.,
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de
 publicité Haasenstein & Vo-
 gler, à Bulle, r. de Gruyères;
 Fribourg, rue St-Nicolas,
 ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁴⁸ 10⁵²

BULLE, le 10 mars 1899.

Loyauté et courage.

Le mal dont nous souffrons dans notre société contemporaine, c'est la déloyauté. La tromperie et l'hypocrisie, voilà les sources empoisonnées du malaise social, dit l'*Avenir de Vevey*.

Oui, nous manquons de franchise, et par là de courage. En haut, nous assistons, parmi les privilégiés de la fortune, au spectacle de calculs mesquins, à une exploitation perfide de sentiments bas et vils; en bas, nous rencontrons l'envie, la calomnie, la haine.

Déloyal et hypocrite, le millionnaire qui ne paye pas ses impôts selon sa conscience, et selon le calcul le plus précis de ses biens. Déloyaux les membres d'une administration qui laissent des subordonnés priver des pères de famille de leur gagne-pain quotidien, sans aucun motif de droits et sans aucun sentiment du cœur; déloyaux, parce qu'ils font croire à l'une ou à l'autre de ces alternatives : ou bien ils ne prennent pas la responsabilité d'actes coupables, et laissent les inférieurs pâtir, dans ce cas, de leurs manquements et de leurs faiblesses; ou bien ils approuvent tacitement toutes les fautes commises.

Déloyal, l'ouvrier qui cherche à vilipender ses confrères pour se substituer à leur poste.

Déloyal, celui qui traîne dans la boue par la calomnie basse l'homme à qui tout à l'heure il a tendu la main...

Oui, la déloyauté amène la défiance et les haines. Il faut, dans notre société névrosée par tant de progrès soi-disant merveilleux, fatiguée par tant de conquêtes qui mettent le luxe et l'appât des richesses à la convoitise de tous, il faut reve-

nir à la simplicité de nos pères, reprendre nos vieilles traditions de courage et de franchise.

Qu'y a-t-il à craindre d'agir avec loyauté, à craindre de dire la vérité? Disons-la toujours, simplement, selon notre conscience, selon notre droit!

CONFÉDÉRATION SUISSE

Expulsions. — Le Conseil fédéral, sur le rapport du procureur général de la Confédération, a décidé d'expulser les nommés Ettore Jotti, né en 1878, à Reggio d'Emilie, menuisier-modéleur à Ertikon; Eugène Ciacchi, né en 1868 à Florence, journaliste à Zurich, François Speroni, né en 1852 à Tradate, gypcier à Zurich, tous trois membres de la *Commissione esecutiva dell'Unione socialista di lingua italiana in Svizzera*, comme auteurs et propagateurs d'un appel en langue italienne paru dans le *Socialista* de Lugano, dans lequel le gouvernement italien était violemment attaqué et insulté à propos des projets politiques proposés au Parlement, appel invitant à l'action les Italiens domiciliés en Suisse.

Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral a écarté comme non fondé le recours en responsabilité civile intenté à la Compagnie du Jura Simplon par la famille de feu M. Charles Lacroix, directeur de fabrique, à Genève. En février 1896, M. Charles Lacroix avait été atteint et tué par un train, sur la voie du chemin de fer, près de la gare de Montreux.

Les recourants réclamaient 100.000 fr. d'indemnités au Jura-Simplon.

Le Tribunal s'est basé, pour prononcer son jugement, sur le fait que l'accident a été dû à l'imprudence de la victime qui, malgré les prescriptions de la police, avait pénétré sur la voie.

La grève au Simplon. — Les travaux du tunnel du Simplon sont suspendus à la suite d'une grève des ouvriers.

Le Conseil d'Etat a renforcé la gendarmerie en prévision de troubles et fait garder l'entrée du tunnel.

L'envoyé spécial de l'Agence télégraphique suisse confirme que les ouvriers du Simplon ont suspendu le travail et se sont mis en grève à la suite d'un différend au sujet des salaires. Les grévistes ont empêché de travailler ceux de leurs camarades qui auraient voulu continuer. Jusqu'à présent, deux arrestations seulement ont eu lieu pour ce motif.

A Naters, les ouvriers se forment en groupes de trente et plus, qui se dispersent lorsque les patrouilles passent, pour se rassembler de nouveau ensuite.

La garde civique organisée par les autorités de Brigue parcourt la localité le fusil sur l'épaule et tambour battant.

L'attitude des grévistes est calme jusqu'ici, mais on craint que des désordres ne se produisent par la suite, les ouvriers se rendant dans les nombreuses cantines et tavernes et se mettant à boire.

L'entreprise compte que les ouvriers reprendront le travail un de ces jours.

La gendarmerie fait des patrouilles.

Berne. — On écrit que dans tout le Jura l'industrie de l'horlogerie est maintenant en pleine activité. Les prix se maintiennent. Les affaires avec l'Angleterre, qui avaient subi une forte baisse avant le nouvel-an, à cause de l'incident de Fashoda, croit on, ont un peu repris; les commandes reviennent peu à peu. Mais c'est en Allemagne et en Russie que les fabriques suisses d'horlogerie trouvent les meilleurs débouchés.

Vaud. — Le Grand Conseil a voté un crédit de 495.000 fr. pour l'agrandissement de la caserne de la Pontaise et ratifié la convention conclue à cet effet entre l'Etat de Vaud et la Confédération qui paie un loyer de 4000 fr.

Le Conseil a autorisé la municipalité de Lausanne à procéder aux expropriations nécessaires pour cet établissement.

Le Grand Conseil a voté mardi en première lec-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 20

Lucile Chabanau.

PAR CAMILLE DELTHIL

XII

Mme d'Estragon avait dit vrai, Caussebard battait de l'aile, blessé à mort. Qui l'eût vu, la nuit dans sa chambre close, les verrous tirés, sous l'abat-jour des lampes, devant son grand livre ouvert, les traits fatigués, livide et l'œil atone, ayant quitté ce masque de bonhomie souriante et cette gravité avisée que prenait tout à tour le patronel gérant de la fortune publique et le spéculateur ingénieux, l'eût vu, certes, dans sa triste réalité d'homme vaincu, courbé sous la griffe implacable du destin.

Et il se rappelait que vingt ans auparavant, par un soir d'hiver, à cette même place, dans la rectitude de sa toilette élégante, il avait écouté, le monocle à l'œil, les tristes révélations de son père, ridé, cassé, affaissé dans son grand fauteuil à oreilles, enveloppé dans sa vieille robe de chambre de tartan, faisant le pénible aven de ses malheurs immérités et lui donnant pour conseil d'épouser au plus vite, s'il voulait sauver le vieux honneur des Caussebard, la fille du millionnaire Lafourcade.

Et lui, armé à la moderne, préparé aux combats nouveaux, avait expliqué à son père, effrayé autant qu'ébloui, le mécanisme de l'égio, le va-et-vient d'un capital toujours en mouvement et produisant sans trêve.

Donner cinq pour placer à cinq, quelle folie et combien vieux jeu! C'était quarante et cinquante pour cent que devait rapporter un placement bien entendu. Qu'importait donc le déficit de l'heure présente, serait-il dix fois plus

gros? que pouvait-il avoir d'effrayant, puisqu'on avait pour soi le crédit?

Le crédit, cette mine d'or inépuisable entretenue par la bêtise des gobe-mouche et la cupidité des gogos!

Il épouserait Mile Lafourcade, certes, cela fortifierait sa position, mais à cette condition expresse que la haute main de l'entreprise lui resterait et qu'à son tour il tenterait fortune. Et cette fortune, il l'avait tentée, mais le nouveau jeu ne lui avait pas réussi. Tout d'abord, grâce à sa liaison avec le grand agent de change Séverin, il avait réalisé de beaux bénéfices. Séverin était un conseiller prudent qui blâmait les opérations hasardeuses; par malheur, il n'avait pas su mettre à profit les conseils qu'il donnait à antrui, et après une exécution retentissante, il avait pris le chemin de l'étranger. Puis c'était dans le juif Eliphas Panther qu'il avait mis sa confiance.

Cet Eliphas Panther avait été son mauvais génie, il l'avait embarqué dans toutes sortes de spéculations louches. Et maintenant c'était les yeux fermés qu'il descendait le contrat rapide, espérant encore, comme dans un rêve, un retour de fortune ou plutôt un temps d'arrêt dans la descente qui lui permit de vivre quelques jours encore de la vie des honnêtes gens.

Son imagination se leurrant des plus séduisants mirages, car ainsi que l'a dit un homme d'esprit : « On ne se doute pas combien un poète est un homme pratique après d'un financier. » Et l'intrépide, penché sur son grand livre, alignait les chiffres d'une main sûre, faisait et refaisait les additions et les soustractions, inscrivait les différences, constatait le déficit croissant et, saisi par le froid, défaillant presque, il s'arrêtait de nouveau pour contempler d'un regard satisfait les écritures nettes et propres de ses registres bien tenus.

Enfin, vaincu par la fatigue, il se traînait vers son lit et, dormant d'un sommeil agité, il rêvait que le *Crédit Nantais*, sur lequel il avait misé gros, atteignait des hausses

fabuleuses, ce qui lui permettrait de réaliser d'énormes bénéfices, de liquider sa situation et d'aller vivre paisiblement d'une vie familiale, au fond de quelque village, auprès de braves gens dont il serait le juge de paix.

Mais le jour venu, retrouvant devant lui plus sombre et plus menaçante la réalité de la veille, il se faisait un front serein et reparaissait dans son étude, rasé de près, souriant et correct, sans que l'ombre d'un souci passât sur son visage, afin de ne point effaroucher cette confiance qui n'aime à voir autour d'elle que des gens heureux.

Toutes ses préoccupations parurent bientôt s'être concentrées sur l'organisation de cette filature déjà en mouvement.

Et le notaire, à présent, reprenait courage. Son plan était fait. Il émettait d'abord plusieurs milliers d'actions, qu'il écoulait en quelques mois. Pendant ce temps, la hausse se faisait sur le *Crédit Nantais* et, remis à flot par cette opération en partie double, son crédit renfloué, il cinglait vers les rivages inconnus à la conquête de cette fantasmagorie fortune qui finirait bien un jour ou l'autre par se jeter dans ses bras. N'était-ce pas dans l'ordre même des choses : l'heure après le malheur, et le malheur ne peut toujours durer.

Et rasséréné, ragaillard, rajoué, on le voyait, le sourire aux lèvres, se livrer à des plaisanteries faciles et taper amicalement sur l'épaule du client familier qui venait lui apporter de l'argent.

C'est dans cette disposition d'esprit que le trouva M. de Cintegabelle, le député royaliste de l'arrondissement, venu à Taranac pour préparer dans ce canton, l'un des plus rebelles aux idées de la monarchie, les élections au Conseil général.

Au Cercle des Arts, fort respectueusement accueilli, M. le député apprit que, seul, un homme pouvait battre le candidat républicain, et l'homme, c'était Caussebard. Mais on ne lui cacha point qu'il serait difficile d'entraîner

... rue de Gruyères

... 1000.

Siège prin-

... DUD

de raisins secs
1^{re} qualité
23 fr.

... mille lettres de recom-
... andations en 1893.

... disposition des clients,
... rg, Genève, Bordeaux,

... abr. de vins, MORAT

... même.

... che, hareng, thon, saumon,
... de brochet maigre à la
... saumon de 1 kg.

... 88 GRAND'RUE
... BULLE

... et or.
MORAT

... queurs fines.

... d'Arbois.

... le litre.

... de lin,

... rue, Bulle.

... ux.

... que je suis entièrement
... ns à la tête depuis que j'ai
... s nécessaires de le continuer
... scriptions, les cheveux ne
... enan (canton de Berne), le
... de la signature apposée ci-
... tier 1898. A. Marchand, no-
... Glaris.

... attention!

... remboursement de 5 fr.

... tania, 6 fourchettes du même
... plateau de table, 1 magnifique
... e, 2 essuie-mains, ainsi qu'un
... savon au lait de lis, ensemble
... x de 5 fr. seulement. Le mon-
... convenant pas est rem-
... Mme F. Hirsch,
... antere Kirchstrasse 7, Zurich.



ture la loi pour l'assurance du bétail. Il a continué la discussion du projet de loi sur la police du commerce. Il a enfin passé à l'ordre du jour sur une pétition des maçons suisses demandant l'exclusion des maçons étrangers.

Le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur de Vevey pour le siège de l'exposition en 1901.

— A Montreux, un pauvre petit, L..., âgé de 3 ans, laissé seul un instant par sa bonne, s'approcha d'un fourneau devant lequel séchait du linge. Les vêtements du malheureux s'enflammèrent et quand, à ses cris, l'on accourut, le pauvre L. était déjà brûlé en maints endroits. Il mourut le lendemain matin.

Valais. — Un affreux accident a eu lieu à quelque distance de la station de Monthey. Le dernier train venant du Bouveret a tamponné un homme qui se trouvait sur la voie. Le malheureux a eu la tête entièrement séparée du tronc. Il s'agit d'un nommé Albert Bergeat, âgé d'une quarantaine d'années, célibataire, habitant Saint-Maurice.

— Un incendie a éclaté à Alberried, hameau du district de Viège, mardi, vers 4 h. de l'après-midi. Il a consumé, en un quart d'heure, 10 maisons et 30 étables et granges dans lesquelles se trouvaient beaucoup de foin et de blé. Presque rien n'a été sauvé; 60 pièces de bétail sont restées dans les flammes. Une personne a été grièvement brûlée. Pour comble de malheur, 2 maisons et 2 granges seulement étaient assurées.

Ce sinistre est attribué à l'imprudence.

— Trois voyageurs qui avaient tenté, lundi, de passer le Grand-St-Bernard, ont été surpris par le froid et la neige. Deux sont morts et le troisième a eu les pieds gelés.

ÉTRANGER

France. — Il est fortement question en Allemagne, comme en France, d'une entente franco-germanique sur les bases de la neutralisation de l'Alsace-Lorraine. Voici quelles en seraient les grandes lignes : l'Alsace prendrait le nom de République rhénane; les forts et forteresses actuels seraient rasés; le pays entièrement désarmé.

L'Allemagne et la France désarmeraient de même la bande de leur territoire confinant au nouvel Etat, interposant ainsi entre leurs armées une triple zone de contrée neutre. Comme conséquence de cette entente, l'Allemagne et la France concluraient un traité d'amitié comportant un tribunal arbitral permanent pour toutes les contestations entre les trois Etats, une alliance économique, soit zollverein, et une alliance militaire au terme de laquelle toute contestation des trois Etats contractants (Allemagne, France et Alsace) avec un Etat étranger serait portée devant un tribunal arbitral, dont l'Allemagne et la France feraient respecter *manu militari* les décisions qu'elles soient, dans le cas où elles ne seraient pas acceptées par l'adversaire. Enfin, l'université de Strasbourg deviendrait une grande école franco-allemande, ayant pour but de fusionner les deux grandes civilisations.

Tel est à grands traits le plan esquissé par un rédacteur de l'*Indépendance belge*, M. Gustave

dans une lutte électorale un calculateur aussi circonspect qu'exempt d'ambition.

M. de Cintegabelle écouta ces conseils et, le soir venu, il rendait visite au notaire-banquier.

L'air flegmatique dans son complet à la mode anglaise, la barbe blonde et l'œil bleu clair, M. de Cintegabelle était ce qu'à Paris on appelle un parfait gentleman. Il parlait bien, d'un ton un peu hautain, et ses manières aristocratiques imposaient à ses électeurs provinciaux, qui le savaient immensément riche et, quand il le fallait, généreux. Pendant les périodes électorales, il faisait tomber sur le pays une pluie d'or que le petit monde de son parti attendait toujours avec impatience.

M^e Caussebard fut très flatté de la visite.

M. de Cintegabelle brusqua les choses. Comprenant que les finesses n'étaient point de saison avec un tel compère, il lui exprima le désir net qu'auraient ses amis et lui-même de le voir occuper un siège à l'assemblée départementale.

Le notaire dressa l'oreille à ce propos. Il examina d'un coup d'œil le pour et le contre de l'affaire : le pour l'emporta.

M. de Cintegabelle était le familier des gros bonnets de la finance, qui fréquentaient ses salons. C'était bien l'homme qu'il lui fallait pour lancer ses actions industrielles. Mais, prudemment, il voulait tâter le terrain, savoir au juste ce qu'un consentement pouvait lui rapporter. Il répondit qu'il n'avait rien à refuser à une haute personnalité qui depuis longtemps lui était sympathique et dont le père avait été, jadis, l'ami du sien, mais ses affaires l'absorbaient trop pour qu'il pût songer à perdre son temps dans les choses de la politique auxquelles il n'entendait goutte. Cependant cela le touchait qu'on pût songer à lui, il ne s'attendait pas à tant d'honneur.

M. de Cintegabelle insista. Il se chargeait de tout, le nom du notaire lui suffisait; le reste irait tout seul.

(A suivre.)

Moch, lequel prévoit même un drapeau de la future République rhénane bleu, rouge et noir sur fond blanc, ces couleurs symbolisant les deux pays dont l'Alsace a successivement dépendu.

— **La catastrophe de Lagoubran.** — Mardi soir, le nombre des morts connu était exactement de 58 et celui des blessés, d'après l'enquête à laquelle on s'est livré, est de 132, dont 40 soignés aux hospices civils, 10 à l'hôpital de la marine, 6 à l'école du Pont-du-Las et 12 à l'hôpital de la S-yne.

M. Lockroy a visité les hôpitaux civils et militaires, parcourant les salles où se trouvaient les blessés, auxquels il a prodigué des paroles de consolation.

Entre autres faits pathologiques peu ordinaires, on signale une déchirure des tissus musculaires sans traces apparentes, les chairs étant absolument intactes. Quelques patients atteints de légères blessures ont reçu une commotion cérébrale telle que l'état de délire dans lequel ils se trouvent actuellement n'est que la première phase d'une folie dont ils resteront atteints.

Une fillette de dix ans agonise avec des contorsions du visage horribles à voir.

Les obsèques des victimes de l'explosion ont eu lieu mardi au milieu d'une foule émue. Le cortège s'étendait sur une longueur de deux kilomètres. Douze chars contenaient les restes de cinquante personnes; ils étaient recouverts de nombreuses couronnes.

Des dépêches particulières aux journaux confirment que l'on a découvert, mardi matin, 12 cartouches de dynamite à proximité d'une poudrière de Toulon. Vers 7 h. du soir, par une nuit obscure, deux coups de feu ont été tirés sur la sentinelle de garde à cette poudrière; la sentinelle donna l'alarme, des patrouilles furent organisées, mais n'ont donné aucun résultat. La sentinelle a déclaré avoir vu s'enfuir 6 individus.

La poudrière en question est la plus rapprochée de Toulon; elle porte le nom de poudrière de Montmédy et renferme une quantité considérable de poudre, de mélinite et de dynamite.

— Pasques a terminé l'audition des témoins dans l'affaire Déroulède-Marcel-Habert. Il interrogera les deux prévenus pour la dernière fois aujourd'hui et demain et clôturera ensuite son instruction.

On assure que les deux prévenus persistent à revendiquer l'entière responsabilité de leur acte et à insister pour que cet acte ait les suites qu'il comporte.

— M. Francis de Pressensé a été condamné à 500 fr. d'amende et à 300 fr. de dommages-intérêts pour avoir diffamé M. Guérin, président de la Ligue antisémite.

Italie. — Un mariage vraiment émouvant a eu lieu ces jours derniers à Rome. Une jeune et belle fille prit pour époux un jeune pharmacien qui, il y a trois ans, a perdu, par suite d'une explosion dans son laboratoire, les deux jambes et l'avant-bras droit, et qui, pour comble de malheur, est devenu en même temps presque aveugle.

Quand Giuseppe Sanderini, c'est ainsi que s'appelle le jeune marié, se trouva à l'hôpital Antonius, il reçut la visite de sa mère et de ses deux sœurs. Celles-ci furent accompagnées d'une de leurs amies, Mlle Adélaïde Mussi. Apitoyée par l'immense malheur du souffrant, Adélaïde retournait ensuite journellement près de lui et y passait même jusqu'à sa sortie de l'hôpital des journées entières auprès de son lit. Pendant ce temps, elle avait conçu un tel amour pour Sanderini, qu'aucune raison n'a pu la faire abandonner le projet de s'unir à lui, de lui appartenir pour la vie.

La bénédiction nuptiale a eu lieu un dimanche, et, certes, jamais cérémonie fut plus saisissante que celle-ci.

Peut-on s'imaginer un contraste plus grand que celui de ces deux êtres? D'un côté, un torse couché dans sa roulette, de l'autre, une ravissante jeune fille, toute pimpante dans sa robe blanche, les cheveux garnis de fleurs d'orange, agenouillée près de lui.

Cette jeune fille qui sacrifie de si bon cœur sa vie à ce malheureux, duquel elle ne peut certes pas s'attendre à aucun plaisir mondain, n'est-elle pas sublime?

Que de trésors d'abnégations et de sacrifices il y a pourtant souvent dans le cœur d'une femme!

Autriche. — On mande de Trente que dimanche après midi un canot portant six jeunes gens a été surpris par un coup de vent dans la baie de Muggia. Cinq des jeunes gens ont été noyés; le sixième a réussi à se sauver, après avoir lutté pendant cinq heures contre les vagues.

Etats-Unis. — Un remorqueur allant de New York à Philadelphie a sombré. Il y a eu douze noyés.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 8 mars 1899.

— Le Conseil rend un arrêté fixant à 20 cent. par 100 fr. de la valeur du bétail bovin assuré en 1899 le taux de la contribution en faveur de la Caisse d'assurance du bétail pour l'année 1898.

— Il autorise M. Weber, Jacob, pédicure, à Genève, porteur d'une patente délivrée par le Conseil d'Etat du canton de Genève, à exercer sa profession dans le canton de Fribourg.

Elections communales. — A Montet (Braye), il a été élaboré une liste d'entente comprenant trois membres du parti conservateur et deux candidats libéraux-radicaux.

A Cugy, le scrutin de dimanche aura lieu d'après le système proportionnel. Trois listes solliciteront les suffrages des électeurs : la liste conservatrice, la liste radicale et celle des non-bourgeois.

Nouveau funiculaire. — Le funiculaire Neuveville-St Pierre, à Fribourg, fonctionne depuis à peine un mois que déjà une nouvelle demande de concession est déposée au Département fédéral des chemins de fer pour la construction d'un chemin de fer de Saint Jean à l'Hôtel de Ville.

Cette nouvelle demande est présentée par MM. Blancpain, G. Bachschmid et E. Strub, ingénieur.

GRUYÈRE

Elections communales. — Voici la composition définitive de la liste d'entente à Bulle :

- MM. MUSY, Alexandre, conseiller communal;
- COLLAUD, Louis
- J. CROTTI, négociant;
- J. GARIN, agriculteur;
- P. GAVIN, pharmacien,
- candidats libéraux-radicaux.*
- F. PHILIPONA, conseiller communal;
- A. BAUÈRE,
- candidats gouvernementaux.*
- GLASSON, Auguste, syndic,
- libéral-conservateur.*
- A. BARRAS, conseiller communal,
- fribourgeoisiste.*

Nous rappelons ici qu'aucune autre liste ayant été déposée en temps utile, celle-ci, dite *Liste de conciliation*, est seule valable. D'après l'article 56 de la loi, les suffrages donnés à des candidats ne figurant pas sur cette liste seront nuls.

Pays-d'Enhaut. — La fièvre aphteuse a été constatée aux Moulins sur des animaux en hivernage provenant du canton de Berne.

VARIÉTÉS

Commères villageoises.

POLYCARPE, villageois, tranquille et honnête.
GOTON, femme de Polycarpe.
JEANNETTE, fille de Polycarpe et de Goton, huit ans.
MARGOT, vieille fille, envieuse et médisante.
CATIN, idem idem
SYLVIA, jeune fille, revenue de l'étranger, marraine de Jeannette.

SCÈNE PREMIÈRE

GOTON, JEANNETTE, MARGOT et CATIN.

MARGOT (entrant comme une bombe, essouffée). — Vous ne savez pas la nouvelle? Ah! mon Dieu! je n'en puis plus... Attendez... Enfin... vous savez, cette pimbèche de Sylvie est de retour. Où était-elle déjà? En Langarie, en Hongarie... enfin, dans un pays dont le nom finit en *rie*.

JEANNETTE. — En Bulgarie, c'est loin, bien loin.
CATIN. — Est-elle bien mise?

MARGOT. — Enfogotée comme une poupée. Faut voir ça, ces airs de précieuse, on dirait qu'elle a peur d'user sa langue en parlant.

JEANNETTE (l'interrompant). — Vous n'avez pas peur de l'user, vous. Pourtant, il en resterait encore un bien long bout.

GOTON. — Te tairas-tu, impertinente! Réponds lorsqu'on t'interroge.

JEANNETTE. — Je n'aime pas qu'on dise du mal de ma marraine qui m'envoie souvent de jo-

lies choses. Elle est en étes jalouse, vilain GOTON. — Encore gifle.

MARGOT. — Donc cieuse, il faut la voir fait une guêpe, avec voilà! Et puis du d'animal...

JEANNETTE (riant). — Je ne sont pas en peau GOTON se lève et l

JEANNETTE (pleurant). — Je dis la vérité. Pour mande de la dire tou

GOTON. — Si tu te fourre à la cave.

CATIN. — N'est-ce comme si on ne la co

faisait-on tant de m

j'avais tant coqueté, j

la douzaine. (Après u

Enfin, nous sommes

penses-tu, Margot?

MARGOT. — Il vo

car personne ne vou

bénisse!

CATIN. — Effront

que j'ai refusés?

MARGOT (se tord

seul aurait pu penser

CATIN. — Les gar

pour vous, avec votr

cheval... Le seul qui

lourdard de Nicolas

aux corneilles, avec

GOTON. — Allons

pas pour des riens. J

assure que tout n'es

me faire quand j'aim

faire...

JEANNETTE. — Tu

nier mot avec papa.

me bat pas, et tout

semble.

GOTON (haussant

Soumi

La Société de la lai

au concours la constru

et ses dépendances.

Les entrepreneurs int

tionner peuvent prendr

plans et cahier des ch

Marcel Romanens, pré

jusqu'au 18 courant, à

Pas d'indemnité.

Maison à

Les hoirs de César G

ront en vente aux ench

favorables conditions d

son qu'ils possèdent en

nant: habitation, boulan

Jardin.

Les mises auront lieu

rant, à 2 heures après

à Bulle.

H.

A VEN

Une maison à tr

voir l'immeuble et tra

qu'an 1^{er} avril à M. Alf

pléant du syndic, à Sor

A VEN

Maison neuve bi

Jardin et prés. Prix ava

S'adresser à Elia M

de-Trême.

A VEN

ou à louer, au cen

Tour-de-Trême, une jo

au soleil levant, compr

4 et 3 pièces avec cuisin

Jardin. S'adresser à Au

dit lieu.

A lou

La

grande

de l'hôtel du Chamais, à

du grand pont-suspendu

vaux.

A remettre, sur

train de voiturier, sol

ainsi que des voitures,

décasseur.

S'adresser à M. Fritz

Fribourg.

morqueur allant de
embré. Il y a eu douze

Fribourg

nce du 8 mars 1899.
fixant à 20 cent. par
ail bovin assuré en
on en faveur de la
pour l'année 1898.
Jacob, pédicure, à
e délivrée par le Con-
ève, à exercer sa pro-
bourg.

es. — A Montet
liste d'entente com-
parti conservateur et
aux.
anche aura lieu d'a-
l. Trois listes sollici-
eurs : la liste conser-
le des non-bourgeois.

s. — Le funiculaire
rg, fonctionne depuis
ne nouvelle demande
Département fédéral
onstruction d'un che-
Hôtel de Ville.
t présentée par MM.
E. Strub, ingénieur.

Démocratie

es. — Voici la com-
d'entente à Bulle :
conseiller communal ;
r ;
en,

Radicaux

conseiller communal ;
mentaux.
syndic,
ateur.

er communal,
liste.
une autre liste ayant
celle-ci, dite Liste de
p. D'après l'article 56
s à des candidats ne
ront nuls.

la fièvre aphteuse a
r des animaux en hi-
de Berne.

Notes

ageoises.
et honnête.
de Goton, huit ans.
médicante.
m
l'étranger, marraine de

MIÈRE
ngot et CATIN.
une bombe, essouf-
a nouvelle? Ah! mon
tendez... Enfin... vous
vie est de retour. Où
en Hongrie... enfin,
ait en vie.
e, c'est loin, bien loin
aise?

comme une poupée.
ieuse, on dirait qu'elle
parlant.

nt). — Vous n'avez
urtant, il en resterait
mpertinente! Répondez
e pas qu'on dise du
envoie souvent de jo-

lies choses. Elle est si bonne et si belle que vous
en êtes jalouse, vilaine Margot.

GOTON. — Encore une fois, te tairas-tu, ou je te
gifle.

MARGOT. — Donc, pour en revenir à ma pré-
cieuse, il faut la voir! Une taille pincée qu'on di-
rait une guêpe, avec des colifichets, en veux-tu, en
voilà! Et puis du velours et des gants en peau
d'animal...

JEANNETTE (riant à son aise). — Bien sûr qu'ils
ne sont pas en peau de vieille bavarde...

GOTON se lève et lui flanque une gifle.

JEANNETTE (pleurant) : — On me bat parce que
je dis la vérité. Pourtant M. le curé nous recom-
mande de la dire toujours.

GOTON. — Si tu ne fermes pas ta bouche, je
te fourre à la cave.

CATIN. — N'est-ce pas ridicule, des grimaces
comme si on ne la connaissait pas. De notre temps,
faisait-on tant de manières? Je crois bien que si
j'avais tant coqueté, j'aurais trouvé dix maris dans
la douzaine. (Après une pause et un grand soupir :)
Enfin, nous sommes encore mieux seules, qu'en
penses-tu, Margot?

MARGOT. — Il vous sied bien de parler ainsi,
car personne ne vous a jamais dit : Que Dieu te
bénisse!

CATIN. — Effrontée, savez-vous donc les partis
que j'ai refusés?

MARGOT (se tordant de rire). — Un aveugle
seul aurait pu penser à vous.

CATIN. — Les garçons ne se sont jamais battus
pour vous, avec votre grosse tête et vos dents de
cheval... Le seul qui vous ait regardée fut ce grand
bourdaud de Nicolas qui bavait toujours en bayant
aux corneilles, avec son air d'imbécile...

GOTON. — Allons! allons! Ne nous chamaillons
pas pour des riens. Je suis mariée, moi, et je vous
assure que tout n'est pas roses. Souvent je dois
me taire quand j'aimerais parler. Si c'était à re-
faire...

JEANNETTE. — Tu as pourtant toujours le der-
nier mot avec papa. Je l'aime beaucoup, car il ne
me bat pas, et tout le monde dit que je lui res-
semble.

GOTON (haussant les épaules). — Il m'étonne

que Sylvie ne nous ait pas encore rendu visite.
Nous regarderait-elle de haut en bas? Qu'elle
vienne prendre avec moi ses grands airs, je l'ai-
rai vite mise à sa place.

MARGOT. — Voilà qui s'appelle bien parler.

CATIN. — Ne m'en parlez pas, de ces mijaurées
qui nous arrivent des villes. Ont-elles la peau un
peu plus fraîche que déjà elles ne regardent plus les
bonnes gens du village. Encore, il faut beaucoup
d'argent pour s'ajuster comme les belles dames.
Sait-on tout ce qu'elle a fait par là-bas? Et comme
tant d'autres, elle aura bien eu ses fredaines... (On
entend du bruit dans le corridor.)

SCÈNE II

Les mêmes, plus POLYCARPE et SYLVIE qui entrent.

JEANNETTE (sautant au cou de Sylvie). — Mar-
raïne, marraine! Que je suis heureuse de vous
voir!...

SYLVIE (lui rendant ses caresses). — Combien tu
es grandie et charmante! Merci, merci! Mais avec
toutes tes caresses, tu m'empêche de saluer la
compagnie. Bonjour, Goton; comment allez-vous,
Catin? Tiens, voilà Margot, nous nous sommes
déjà vues il y a une heure. Je vous assure que je
me trouve heureuse en revoyant ces bonnes figu-
res de mon village. Allez, je n'ai oublié personne,
et ce ne sont pas trois ans passés à l'étranger qui
m'auraient refroidi le cœur.

POLYCARPE. — A propos, chère Sylvie, serez-
vous pour longtemps parmi nous?

SYLVIE. — Non. Mes maîtres m'accordent un
congé d'un mois. J'en usurai largement, j'avais
soif de l'air des montagnes. Malheureusement, ce
mois s'envolera vite en compagnie de ma mère.

POLYCARPE. — En serait-il autrement? D'ail-
leurs, chacun sait de quels soins vous l'entourez,
la bonne vieille femme. Avec l'argent que vous lui
envoyez, elle coule une vieillesse relativement heu-
reuse. Continuez, Sylvie, et Dieu qui aime le dé-
vouement filial ne manquera pas que de vous bé-
nir.

SYLVIE. — Je ne mérite aucune louange : je ne
remplis que mon devoir.

MARGOT. — N'empêche que votre conduite me
touche jusqu'aux larmes. (Après une pause :) Que

vous êtes bien avec vos fraîches couleurs, on di-
rait une rose.

CATIN. — Et quelle tournure gracieuse dans sa
simplicité! Vraiment, votre séjour à l'étranger
vous a embellis. Enfin, quand on est vertueuse, on
a toujours de la chance.

SYLVIE. — Ce n'est pas une grande chance que
d'être obligée d'aller en service. Cependant, j'ai
réussi avec de bons maîtres riches et assez géné-
reux, qui n'y regardent pas de si près pour les ca-
deaux. A propos, tu viendras me voir, Jeannette, je
t'ai apporté quelques petites choses.

JEANNETTE. — Oh! merci, bonne marraine!
(Elle l'embrasse encore, puis hésitant un instant :)
Dis-moi, qu'est ce que c'est, ça, des fredaines?

SYLVIE (scandant les syllabes). — Des fre-dai-
nes! Pourquoi cette question?

JEANNETTE. — Parce que Catin, qui est vilaine
et méchante, a dit que tu faisais des fredaines à
l'étranger...

CATIN. — L'écoutez-vous, cette petite men-
teuse?

POLYCARPE (enveloppant sa femme d'un regard
sévère). — Sache d'une bonne fois, Goton, que j'ai
assez d'une bavarde ici... je n'entends pas que ma
maison devienne le rendez-vous des langues hai-
neuses qui calomnient. Vous, Catin et Margot, fai-
tes-moi le plaisir de décamper et lestement. (Elles
sortent.) Et toi, Jeannette, ne prends pas exemple
sur ces personnes qui ne trouvent de jouissance
qu'à salir les réputations et à dénigrer les meil-
leures intentions. A vous, Sylvie, mes excuses. Je
déplore que cette scène soit venue jeter son om-
bre fâcheuse sur la joie que nous éprouvons à vous
voir. Mais il fallait un exemple, et je suis débar-
rassée pour longtemps de ces deux commères.

(Le rideau tombe.) J. M.

Fr. 5.40 cent.
les 6 mètres CACHEMIRE - MÉRINOS
noir, pure laine, grande largeur. Echantillons et gravures
colorées franco.
Grand choix de tissus nouveaux pour dames et
messieurs dans tous les prix.
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Soumission.
La Société de la laiterie de Sorens met
au concours la construction d'une laiterie
et ses dépendances.
Les entrepreneurs intentionnés de soumis-
sionner peuvent prendre connaissance des
plans et cahier des charges auprès de M.
Marcel Romanens, président de la Société.
Les soumissions devront être déposées
jusqu'au 18 courant, à 6 heures du soir.
Pas d'indemnité.

Maison à vendre.
Les hoirs de César Gex, à Bulle, exposent
en vente, aux enchères publiques, à de
favorables conditions de paiement, la mai-
son qu'ils possèdent en dite ville, compre-
nant : habitation, boulangerie et bûcher avec
jardin.
Les mises auront lieu **lundi 20 cou-
rant**, à 2 heures après midi, au Lion-d'Or,
à Bulle.
H. PASQUIER, notaire.

A VENDRE
Une maison à transporter. Pour
voir l'immeuble et traiter, s'adresser jus-
qu'au 1er avril à M. Alfred ROMANENS, sup-
pléant du syndic, à Sorens.

A vendre :
Maison neuve bien située, avec grand
jardin et prés. Prix avantageux.
S'adresser à Elisa MORAND, à La Tour-
de-Trême.

A VENDRE
on à louer, au centre du village de La
Tour-de-Trême, une jolie maison située
au soleil levant, comprenant 2 logements de
4 et 3 pièces avec cuisines, caves, grenier et
jardin. S'adresser à Anguste BALDINGER, au
dit lieu.

A louer :
La
grande écurie
de l'hôtel du Chamois, à Fribourg, à l'entrée
du grand pont-suspendu. Place : 45 à 50 che-
vaux.
A remettre, sur demande, tout le
train de voitureur, soit chevaux, harnais,
ainsi que des voitures, breaks, etc., du pré-
décédé.
S'adresser à M. Fritz Schwab, au Chamois,
Fribourg.

Carême.
Godsach, morue, sardines.
Homard, saumon, maquereaux.
Thon au détail.
Fruits et légumes secs.
Au magasin
de l'hoirie PEYRAUD-BOSSON, Bulle.

Victoria's Soap.
Savon lentif à base de crème d'a-
midon et de sucs de cocons, le meilleur
des savons de toilette pour la beauté du
teint.
Dépôt chez A. Margot, coiffeur, en
face du Cheval-Blanc, à Bulle.

Vient d'arriver :
Haricots d'asperges
verts
à 65 c. la boîte de 1 kg.
AU MAGASIN DE COMESTIBLES
LOUIS TREYVAUD
Grand'rue 38, BULLE

Aucun remède contre la toux
ne surpasse les
Bonbons pectoraux Kaiser.
2360 certificats, notarialement va-
lidés, prouvent leur efficacité
certaine contre **toux, enrhouements,**
catarrhes et engorgements. —
Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A.
GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm.,
Bulle; PORCHELET, pharm., Estavayer;
Georgis SOTTAZ, Vuadens.

AVIS
Les soussignés, Ag-nce immobilière, à
Fribourg, avisent leurs nombreux clients et
connaissances qu'à partir de ce jour M. Amé-
dée Demierre, à Bulle, ci-devant leur repré-
sentant, n'a plus aucune autorisation de trai-
ter quoi que ce soit en leur nom, affaires de
courtag, comm-ree de cigares et autres.
Fribourg, le 4 mars 1899.
L. Deschenaux & E. Genoud.

Concours pour fromager.
La Société de fromagerie de Petit-Martel
(canton de Neuchâtel) demande pour le 23
avril 1899 un bon fromager, expérimenté et
de toute moralité, muni de bons certificats.
S'adresser, jusqu'au 31 mars courant, au
président de la Société.

Occasion!
COUPONS
des dernières nouveautés pour robes
viennent d'arriver.
Rubans, soieries. — Bon marché.
S. Cosandey, près de l'Écu,
Bulle.

Viande fumée.
10 kg.
Côtelettes de porc (sans manches) Fr. 18.—
Palettes charnues 17.50
Gigots de 3 à 5 livres 14.—
Lard maigre, bien mélangé 14.20
Filets sans os 14.20
Jambonneaux de 2 à 4 kg., tendres 11.40
Lard gras épais, sans maigre 11.60
Jambons le kg. 1.90
Salami de Milan, 1^{re} qualité 3.40
Lapins d'Australie, excell., bon mar-
ché, les 4 boîtes de 2 livres 5.40
Saindoux fondu, qualité extra fine,
garanti sans mélange, en tonne-
lets contenant 9 kg. 11.15
Prière de demander le prix courant d'au-
tres articles.
W. Kopfmann, Bâle,
Expédition de denrées alimentaires en gros.

ON DEMANDE
pour la France un homme de 25 à 35 ans,
comme
vacher.
Références exigées.
On offre à vendre un grand
domaine
ayant forêt, situé dans les montagnes neu-
châtelaises.
Conditions avantageuses.
S'adresser à l'Étude J.-A. Stucky,
bureau de renseignements, recouvrements et
contentieux, Le Locle.

Un bon domestique
est demandé à Chermes sur Montreux, pour
soigner 5 vaches et travailler à la campagne.
Entrée le 18 mars. S'adresser tout de suite
à M. Jean Equy, audit village.

A vendre :
Un char à brancards en bon état,
à 1 cheval. S'adresser à Fr. GRAND, maré-
chal, à Bulle.

Vin vaudois
1898 1^{re} qualité à 60 c. le litre rendu en
1897 55 c. gare.
On livre par 100 litres et en sus.
S'adresser :
La Bourdonnette sous Lausanne.

A VENDRE
Une obligation hypothécaire ré-
duite à 16,350 fr., au 5%. Placement très
assuré.
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-
stein & Vogler, à Bulle.

A VENDRE
3000 pieds de foin et regain, chez Cé-
lestin GRIMAUD, à Biaz.

A vendre :
Une belle truie portante de douze
semaines. S'adresser à M. MAGNIN, à Biaz.

REMIS GRATUITEMENT
à chaque acheteur de 2 paquets

Café de Malt
KATHREINER KNEIPP
une belle cuiller
(métal Britannia).

A louer :
Pour le 1^{er} avril, un appartement de
3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr.
à M. FOLGHERRA, entrepreneur, à Bulle.

**Crédit à chacun pour achat magnifique mon-
tre remontoir argent à 20 fr.**
S'adresser à Horlogerie rue Janne 14,
Les Eplatures.

Une cuisinière
bien expérimentée cherche à se placer au
plus tôt. S'adresser à l'agence Haasenstein
& Vogler, à Bulle.

A vendre :
Une machine à tricoter en bon état.
S'adresser à Victorine BRETHELIN, Vaulruz.

A VENDRE
Un bon chien de garde, ayant déjà
été bien attelé.
S'adresser au facteur de Vaulruz.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères

Caisse hypothécaire cantonale vaudoise.

EMISSION DE 12,000 OBLIGATIONS 3 3/4 % DE FR. 1000.

Jouissance du 15 mars.

Les souscriptions sont reçues au prix réduit de 980 fr. par titre, du 6 au 11 mars, au Siège principal, à Lausanne, et au Crédit Gruyérien, à Bulle, où sont déposés les prospectus.

Le Directeur :
D. PASCHOUD

Le **MAGGI**

en flacons est aussi en vente chez :
Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Pierre Viale, **Montbovon**.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
ENVELOPPES COMMERCIALES

MAISON A VENDRE

L'administration de l'Hôpital du district de la Gruyère exposera en vente, par voie de mises publiques, sous de favorables conditions de paiement, la maison sise à Bulle, Grand'rue, ancienne propriété de Mlle Beig-1, le **lundi 13 mars prochain**.

La mise aura lieu au Café Gruyérien (salle particulière) dès les 2 heures de l'après-midi.

Cet immeuble, situé au centre des affaires, avec voie d'accès sur deux rues, jouit d'une situation exceptionnelle.

Les intéressés pourront prendre connaissance des conditions de mises au bureau du secrétaire-caissier Ang. Barras à partir du 5 mars.

LE COMITÉ

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :

4 1/4 % contre certificats de dépôt à 5 ans fixe.

3 1/2 % sur carnets d'épargne.

3 % en compte courant, sans commission, remboursable à vue.

Caisse hypothécaire

du canton de Fribourg.

Par décision du 1^{er} février 1899, le Conseil de surveillance a porté au **quatre pour cent l'an** le taux d'intérêt des échéances à émettre dès ce jour.

Le placement doit être consenti pour **trois ans** et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de **six mois**.

Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : **L. MULLER**

SEMENCES

FROMENTS rouges et blancs de printemps.
Avoines supérieures, premier choix.
GRAINES fourragères choisies.

Trèfles d'Allemagne et dit perpétuel. — Luzerne de Provence.
Graine de chanvre. — Fromental. — Timothy. — Rygras, fenasse, etc., etc.
Qualité garantie — Prix réduits

Sous la **Croix-Blanche**, Bulle.

Engrais chimiques.

Pour éviter tout retard dans la livraison, les agriculteurs qui désirent faire l'acquisition d'engrais sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès de

L'AGENCE AGRICOLE

AUG. BARRAS, BULLE

maison placée sous le contrôle des établissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles.

Pour chaque envoi, le bulletin d'analyse de la Station fédérale de contrôle à Berne est à disposition.

Grands magasins

MAX WIRTH

ZURICH

Maison d'expédition

en étoffes pour dames et

messieurs, articles en fil et

en coton.

Echantillons franco.

— Nouveauté de la saison. —

Carreaux, magnifiques dessins Fr. 1.— p. m.

Crêpes-Ecossais, b. au choix 1.35 >

Armures, étoffe en laine dure, très solide 1.60 >

Etamines, nouveaux tissus pour blouses 1.80 >

jusqu'aux nouveautés les plus élégantes en laine et laine et soie.

Vente à des prix reconnus très bon marché.

Maison de confiance.

MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellent

plâtre blanc et gris

des usines de MM. L. Du Pasquier & Cie, à Grandchamp près Veytaux, à des prix très réduits.

S'adresser à S. BORRI, maître gypseur-peintre, à Bulle.

Grande baisse sur la chaussure.

10,000 paires souliers.

J'envoie franco, contre remboursement, aux bas prix étonnants suivants :

Bottes de travail, très fortes, ferrées	Nos 40-47	Fr. 12.—	au lieu de Fr. 18.50
> amples tiges, très fortes, hautes	> 40-47	> 16.50	> 18.—
Souliers de travail, très forts, ferrés	> 40-47	> 5.95	> 6.50
> cuir génisse	> 40-47	> 6.80	> 7.50
> lacets, hommes, très forts, façon milit.	> 40-47	> 7.90	> 8.50
Bottines à élastiques, hommes, très fortes	> 40-47	> 7.80	> 8.50
Souliers bas, hommes, fins, lacets	> 40-47	> 7.90	> 8.50
Souliers garçons, très forts, ferrés	> 30-34	> 4.50	> 5.—
> lacets, dames, hauts, forts	> 35-39	> 5.50	> 6.—
Bottines à élastiques, dames, fortes	> 36-42	> 5.80	> 6.50
Souliers bas, dames, fins, à lacet	> 36-42	> 5.50	> 6.30
> fillettes, hauts, forts	> 26-29	> 3.70	> 4.20
> fillettes, hauts, forts	> 30-35	> 4.70	> 5.20
Chemises couleurs, de travail, 1 ^{re} qualité	>	> 1.75	> 2.—
Pantalons de travail, toutes grandeurs, 1 ^{re} qualité	>	> 3.70	> 4.20

Prix courant détaillé, de tous ces articles, gratis et franco, par retour du courrier.
HANS HOCHULI, à la Waarenhalle, FAHRWANGEN (Argovie).

Ver solitaire.

Un ver solitaire s'était développé dans mes intestins et m'occasionnait des maux multiples. Diverses cures que j'avais faites n'eurent pour résultat que l'expulsion de parties plus ou moins longues du parasite, mais sans entraîner celle de la tête. Plusieurs personnes m'engagèrent à demander secours à la Polyclinique privée de Glaris, ce que je fis heureusement. Cette institution me fit suivre un petit traitement qui me débarrassa en deux heures d'un ver solitaire de 20 mètres de longueur et accompagné de la tête. Depuis lors, je me sens comme régénérée et extrêmement heureuse de ne plus souffrir de la présence dans mon corps d'un hôte aussi incommode. Rue du Lac 13, Yverdon, le 17 février 1898. Mme Anna Dugon-Sutter. Le juge de paix du cercle d'Yverdon atteste la vérité de la signature ci-dessus d'Anna Dugon-Sutter, apposée en sa présence. Yverdon, le 17 février 1898. Le juge de paix : Meylan. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Le soussigné prévient son honorable clientèle qu'il a

transféré son atelier de ferblanterie

dans son bâtiment neuf, rue de Gruyères 125.

Grand perfectionnement d'outillage. — Travail prompt et soigné.

TÉLÉPHONE

Henri Fincks.

TEINTURERIE ET LAVAGE CHIMIQUES

C.-A. GEIPEL, Bâle,

recommande son établissement pour la saison de printemps. — Service prompt et bien soigné. — Dépôt pour Bulle et ses environs chez Mmes sœurs Peyraud, modes, à Bulle.

5 médailles bronze, argent et or.

S. PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45 >

Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werndli. La signature d'Albert Werndli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfenberger, subst. de préfet. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »



PRIX DE L'ABONNEMENT

Bulles... 1 an, Fr. 2
... 6 mois, > 1
Etranger... 1 an, Fr. 3
... 6 mois, > 2
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, I

CONDITION

Nos paysans commencent à se plaindre d'une lourde erreur de croire destinés aux travaux d'être bien instruits. considérables pour qu'on destine aux premiers, l'essentiel aux premiers, l'essentiel connaissances en matière mais ce serait encore dirigées par un esprit Jamais les jeunes gens pour s'instruire que de profiter largement quenter une école d'agricoles, il n'aura qu'il vaudra mieux que de et de fadaïses pareilles. On vit pour travailler le repos viendra, mais Pendant l'hiver, les leurs fils leur procureront tion en leur achetant scie, haches, rabots, faire eux-mêmes une ou autres travaux. Malgré leurs défauts Américains ont une confiance Ils sont entreprenants pas leur temps, ils américain ». Il me de cette supériorité le fait que les colons

FEUILLETON

Lucile

CAMILLE

Mais Caussebard feignait son entreprise, de tout le son usine, du lancement homme aussi répandu que coup pour lui. Le député promit son à un financier d'un tel mé tout le pays. Mais service rendre un très grand au hériter ? Il cita le mot politique, nous vous ferons tenait, une chose n'allait un tel sujet, ce qui, chez Caussebard ont l'air de se laisser de réflexions. M. de Cintegabelle sort promesse. Le lendemain, Caussebard scrupules l'avaient repris précocement, la politique et à tout à perdre avec elle. M. de Cintegabelle, craignant d'être chassé, s'aventura : il p celi de ses amis. Anusitôt un doute, il viendrait le contact avec le fameux ba geait formellement. Pour le coup, Caussebard